



DÉCLARATION LIMINAIRE – CSA EXCEPTIONNEL du 22/04/2026

Monsieur le Président,

Nous nous réunissons aujourd'hui en CSA exceptionnel à la demande des deux organisations syndicales pour évoquer la situation catastrophique du SPIP de la Haute-Vienne. Vous ne pouvez ignorer l'état délabré de ce service. La DISP ne l'ignore pas. La DGAP non plus.

Aujourd'hui, 13,7 CPIP doivent assurer le travail de 22.

C'est impossible.

Impossible d'effectuer correctement nos missions, impossible de garantir des prises en charge de qualité, impossible d'accompagner les PPSMJ dans la sortie de la délinquance.

La situation a un impact visible, comme invisible sur la santé des agents, à tous les niveaux. En atteste les alertes répétées de la médecine du travail.

Le 31 mars, une HMI a été organisée pour tenter de trouver des solutions concrètes.

Au-delà des solutions proposées, nous espérons que ce CSA exceptionnel ne restera pas lettre morte, comme l'ont été jusqu'à présent nos alertes.

Il serait inacceptable que cette instance devienne une nouvelle étape dans la longue liste des signaux d'alarme que l'administration choisit d'ignorer.

La CGT IP et les agents de ce service sont en attente de réponses fortes.

Limoges, le 22/04/2026